5e. ANNEE, No. 4. MANITOBA. SAMEDI, 26 JUIN, 1875.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.
Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 0

N. D. Gagnier, Editeur-Proprietaire.

LE "METIS."

Samedi, 26 Juin, 1875.

Vingt-Cinquieme Anniversaire

DE L'EPISCOPAT DE

Sa Grace Monseigneur Tache

Les annales de la famille catholique et française de la Rivière-Rouge, viennent de s'enrichir d'une page glorieuse !

La journée du 24 juin, 1875, restera célèbre : elle éternisera dans les cœurs ses touchants et pieux souvenirs.

Nos compatriotes n'étaient pas seulement conviés à se grouper autour du drapeau national, à célébrer les joies de la patrie, à évoquer la douce mémoire d'ancêtres intrépides, ou à cimenter une union plus étroite encore !

Non, il se mêlait à tous ses sentiments, pour les épurer davantage et les fortifier, une belle et noble pensée.

Empruntée à la religion, cette pensée nous sollicitait à la reconnaissance : elle nous demandait un témoignage solennel, une expression publique de notre admiration et de notre attachement pour un saint missionnaire, un éminent prélat et un grand citoyen.

Trente années d'un travail héroïque, d'un renoncement complet, d'une abnégation sublime, de labeurs incessants et de services signalés, rendus à la foi et à la nationalité ; et vingt cinq années d'un épiscopat remarquable—voilà ce que les enfants d'un père dévoué avaient aussi à chanter.

Amenés par ce double sentiment d'amour, et de patriotisme, les catholiques et les français de Manitoba, ont traduit leur allégresse d'une manière éclatante.

Ils ont prouvé à leur pasteur bien-aimé, celui dont l'existance tout entière n'a été qu'une longue immolation, leur attachement sincère et leur vénération.

Mais nous n'avons pas été seuls à offrir au vénérable Archevêque de cette province, le tribut de nos hommages, et de notre dévouement.

Les nombreux amis et admirateurs de l'illustre prélat, dans le Bas Canada, ont voulu s'associer à la démonstration, offrir à Sa Grâce, une marque non équivoque de leurs profondes sympathies, et déléguer des représentants, pour la solennité.

Nous avons vu, de plus, les catholiques anglais, se rallier à nous, pour prendre leur part des joies de la journée.

Rien de plus éloquent que ce spectacle de l'union des esprits et des cœurs, dans une même pensée.

Avant d'entrer dans les détails de la fête, esquissons à longs traits, les principales phases de la vie de notre digne Archevêque.

Monseigneur Taché est né à la Rivière du-Loup, en bas, le 23 Juillet, 1823, du mariage de Charles Taché et de Henriette Boucher, de la Broquerie. Il fit ses études au college de St. Hyacinthe, d'où il sortit en 1841, et reçut la tonsure en 1842.

Deux ans plus tard, le jeune ecclésiastique, entrait dans la communauté des R. R. P. P. Oblats, et le 24 juin, 1845, il quittait le Canada, pour venir se vouer ici à l'œuvre des missions. Le 12 octobre de la même année, il fût promu au sacerdoce, par Mgr. Provencher. En 1846, le pieux lévite, se rendait à l'Ile à la Crosse, où il demeura jusqu'en 1851, alors qu'il apprit son élection à l'épiscopat.

Mgr. Taché n'était alors âgé que de 26 ans : on le choisissait, pour remplir le poste de coadjuteur auprès de Mgr. Provencher.

Le nouvel élu fût sacré évêque à Viviers, en France, par Mgr. de Mazenod, fondateur de l'Ordre des Oblats, le 23 novembre, 1851. De retour au pays en 1852, Mgr. Taché, alla exercer de nouveau son zèle apostolique à l'Ile à la Crosse, et en 1854, il prenait possession du siége de St. Boniface, laissé vacant par Mgr Provencher.

Nous savons tous ce que Mgr. Taché a fait pour le peuple confié à sa sollicitude depuis 21 ans, les sacrifices qu'il s'est imposés, les œuvres fécondes qu'il a accomplies.

Tout ici témoigne de son intelligence et de son activité pour le bien, de son énergie pour l'avancement moral et materiel de ses enfants, de l'intérêt qu'il porte aux nombreuses institutions qui lui doivent l'existence.

Mgr. Taché a donné en plus d'une occasion, des preuves évidentes de son ardent amour pour notre population.

Le souvenir en est encore trop récent pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici.

Parlons maintenant de la démonstration, la plus belle du genre qui ait encore eût lieu dans le Nord-Ouest.

Il faisait un temps délicieux, le soleil avait percé le voile de nuages qui l'enveloppait depuis quelques jours, et nous versait à torrent sa chaude lumière

Nos amis avaient rivalisé d'entrain pour décorer le temple saint, le palais épiscopal, et la résidence du Président, et ériger de jolis arcs de triomphe.

L'un de ses arcs tout tapissé de verdure et orné de drapeaux et de banderolles, s'élevait en face de la cathédrale.

L'autre se dressait en face de l'Archevêché.

Sur le portail de la cathédrale, était suspendue une superbe couronne de verdure encadrant le chiffre significatif 25.

Et sur tout le parcours de la procession, l'on avait orné la voie de feuillage.

Nous féliciterons de suite les commissaires-ordonnateurs qui n'ont rien épargné pour s'acquitter avec honneur de leur tâche difficile. Ce sont MM. George Roy, N. D. Gagnier, C. Muloin, Ignace Lamarche et Jos. Lapointe.

Parmi ceux qui ont aidé ces messieurs, nous mentionnerons MM. A. Berard, H. Granger, F. A. M. Foucher, J. Dubuc, A. A. LaRivière, A. Gauthier, P. Coderre, F. Trudel, D. Biband, J. B. Belleau, F. X. Gauthier, G. Desautels, J. E. Têtu, Elie Tassé, et MM. J. B Lapointe et Morin de Ste. Anne

Les membres de la St. Jean Baptiste, portant leurs insignes et précédés du drapeau national, se mirent en marche un peu avant la messe, pour aller au devant du Président, l'Hon. M. Dubuc, à sa résidence.

De là, la procession dont le défilé était très long, se rendit à l'Archevêché pour accompagner Sa Grâce et le clergé jusqu'à la Cathédrale

Mgr. l'Archevêque, revêtu de la Cappa, précédé des membres de la Société St. Jean Baptiste et suivi d'un grand nombre de prêtres, se rendit à la Cathédrale à la porte de laquelle l'attendait M le Curé.

L'intérieur de l'église était décorée de plusieurs tentures sur lesquelles se lisaient diverses inscriptions : *Constitut eum Dominus super familiam suam—In tempore iracundiæ factus est reconciliatio—Evangelizare pauperibus misit eum—Pinguescent speciosa deserti. Laudate Dominum in chordis et Organo.*

Au dessus de l'autel, près de la voûte, on remarquait sur une draperie rouge un magnifique 25 en argent.

La Cathédrale était remplie et ne pouvait contenir toute la foule Après que tout le monde eut pris place et que Sa Grâce eut été revêtue de la chape, M. le Curé de la Cathédrale s'approcha du trône et lut au nom de tout le clergé l'adresse suivante :

Monseigneur,

En ce beau jour de fête, il semble que c'est surtout à nous, les Prêtres de votre Diocèse et vos collaborateurs, à acclamer cet élogieux anniversaire que l'Eglise de Saint Boniface est si heureuse de fêter aujourd'hui. Depuis bien des années déjà, à vos côtés et sous vos ordres, nous avons combattu les bons combats.

Bien des fois, nous avons entendu l'ordre du jour : les pauvres sont évangélisés, proclamé par vos paroles ou par vos lettres paternelles. Pendant ces vingt-cinq ans de votre providentiel épiscopat, plus que personne nous avons pu voir et admirer vos combats et vos labeurs Vous n'avez jamais craint de paraitre au premier rang de la mêlée, soit pour ce qui regarde la vie de missionnaire, soit pour ce qui a rapport aux devoirs d'un grand Evêque.

Missions de la Saskatchiwan et de McKenzie, puissiez vous apparaitre en cette circonstance solonnelle ? Vous nous diriez ce que ces vingt cinq ans d'épiscopat vous ont valu.

Les paroisses et les missions de l'Archidiocese de Saint Boniface vous saluent, Monseigneur, en ce jour par ses pasteurs et ses missionnaires partout où vous dit que vous avez combattu et que vous combattrez encore les bons combats. Oui, Monseigneur, vous avez le droit de dire : *bonum certamen certavi.*

En voyant tout ce qui s'est fait pour l'avancement de la Religion dans ce pays de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest, et cela, depuis le commencement de votre épiscopat, nous serions tentés de croire, Monseigneur, que nous nous trompons et qu'au lieu de célébrer des Noces d'Argent, nous devrions fêter des Noces d'Or Mais tout nous dit que ce n'est que vingt-cinq ans, alors nous dirons qu'en peu de temps *explevit tempora multa.*

Oui, Monseigneur, en qualité de trop honoré interprête de votre clergé, et de concert avec lui, je vous souhaite encore vingt cinq ans, priant le Ciel de vous conserver à notre affection

Puissions-nous, un jour, célébrer vos Noces d'Or et vous exprimer de nouveau nos sentiments d'admiration et de reconnaissance pour votre générosité religieuse, votre dévouement sacerdotal et votre courage épiscopal.

Afin de rappeler le bienfait de votre épiscopat, qui pendant ces vingt-cinq années a brillé comme une éclatante lumière sur cette terre lointaine, nous avons voulu suspendre, à la voûte de ce sanctuaire, le lustre qui vient d'y être fixé, et qui sera là, comme un perpétuel souvenir de notre reconnaissance envers le Ciel de vous avoir placé sur le chandelier de l'Eglise de St. Boniface.

Sa Grâce répondit à peu près en ces termes :

Vénerables Collaborateurs,

De toutes les choses qui peuvent m'être agréables en ce jour solennel, l'adresse de mon clergé occupe dans mon cœur le premier rang. Il m'est doux sans doute de me voir environné du respect et de l'affection de ceux qui sont confiés à ma sollicitude; mais il m'est encore plus doux de recevoir l'expression de ces sentiments de la part de ceux qui partagent cette sollicitude, et suppléent à tout ce qui me manque pour m'acquitter des devoirs de ma charge pastorale.

C'est à votre zèle, et à la bonne entente qui règne parmi vous, qu'est dû ce que nous avons pu faire ensemble pour la sanctification des âmes, et l'extention du règne de Jesus-Christ, dans cette portion de la vigne du Seigneur. Nous nous respectons, nous nous aimons mutuellement ; aussi je n'ai pas de peine à croire à la touchante expression de vos sentiments à mon égard, lorsque je nourris ces mêmes sentiments envers vous.

J'accepte avec reconnaisances vos vœux et vos souhaits, à l'exception pourtant de ceux de vingt-cinq années de plus d'épiscopat. Je n'aspire pas à vivre toute cette periode, et je comprends, Vénerables Collaborateurs, qu'il vaut mieux qu'il en soit autrement, afin d'obtenir plus surement ce que nous désirons tous ensemble, pour l'Eglise de St. Boniface.

Je vous remercie Vénerables Collaborateurs du beau cadeau que vous me presentez. Ce lustre si elegant et si riche que vous avez suspendu à la voute de l'Eglise Métropolitaine, est un bel emblème de ce que vous faites dans cette église et dans les autres eglises et chapelles de l'Archidiocèse. Un clergé comme celui que j'ai l'avantage de posseder est vraiment le lustre du sanctuaire, qu'il orne et qu'il éclaire par sa vertu et sa science.

Alors M. le Chanoine Hicks et M. l'abbé Poulin, qui etaient aux côtes de Mgr. l'Archevêque, descendirent du trône, et M. le Chanoine fit à Sa Grâce, au nom de Sa Grandeur Mgr. Bourget, évêque de Montreal, l'adresse suivante :

Monseigneur,

Il y a aujourd'hui trente ans que victime volontaire de l'amour filial et du zèle apostolique, vous quittiez les rives du St. Laurent, où fut votre berceau. Les joies de la patrie dans la célebration de la fête nationale étaient pour Votre Grâce, ce jour là, remplacées par les dechirements d'un cœur qui s'immole et qui sent que le trait qui le blesse, perce en même temps le cœur de celle qu'il aime et pour laquelle il se dévoue. Le Ciel acceptant votre sacrifice se réservant de le récompenser ; mais il vous en laissait alors toutes les angoisses et les amertumes. Rappeler ce premier anniversaire, c'est rappeler la plus belle page de votre vie. Ce souvenir que nous évoquons en ce jour tout particulièrement, vous survivra dans tous les cœurs des mères et dans celui des enfants qui leur sont dévoués ; ce sera un impérissable témoignage du plus bel amour filial. Mais Dieu, Monseigneur, qui connait tous les jours et les instants de ceux qui travaillent pour lui, avait aussi marqué ce jour qui vit éclore un grand sacrifice. Il comptait sur vos forces et sur votre dévouement. A peine cinq années s'étaient elles écoulées dans les pénibles travaux des missions qu'il reclamait de Votre Grâce un nouveau sacrifice. Il choisit ce même jour—24 juin—pour faire plus large la part de vos souffrances et de vos labeurs. C'est en ce jour qu'il inscrivit votre nom pour vous associer aux princes de l'Eglise. Le premier sacrifice répondait du second, et ces deux époques mémorables de votre vie, réunies sous une même date font assez voir que la Providence a voulu unir aussi, pour sa plus grande gloire et la vôtre, cette double oblation de votre vie. Ces deux souvenirs qui commandent l'admiration et la reconnaissance ont donné à ces deux anniversaires, célebrés en ce jour, un cachet tout particulier qui a porté vos amis de l'ancienne patrie et vos enfants de celle-ci à remercier publiquement le Ciel de la part qu'il vous fit, et Votre Grâce de celle qu'elle n'a jamais refusé d'accepter.

Parmi tous les vœux qui appelaient la manifestation dont nous sommes aujourd'hui les heureux témoins, ceux d'un vénérable pontife qui fut votre père, et plus tard votre ami, ne pouvaient manquer d'éclater d'une manière tout à fait remarquable. Aussi a-t-il souvent pressé et activé le mouvement qui preparait l'éclatant témoignage d'amour et de sympathie dont vous êtes aujourd'hui l'objet. Comme il eut été heureux de venir en personne vous exprimer en ce jour ce que son grand cœur ressent pour Votre Grâce pour laquelle il a toute l'admiration, la vénération et l'affection que l'on doit à ce qui est grand, noble et devoué ! Mais se voyant dans l'impossibilité de le faire, il nous a députés vers vous pour le représenter dans cette circonstance. L'amitié dont nous honorait Votre Grâce, à été le titre qui nous a désigné à son choix. Votre Grâce a déjà voulu nous dire publiquement le prix qu'elle attachait à cette délicate attention du vénerable évêque de Montréal, laissez nous aujourd'hui vous dire combien nous vous somme reconnaissants de cette nouvelle marque de sympathie. En vous adressant donc aujourd'hui Monseigner les vœux les plus sincères de la part de notre évêque, permettez nous aussi d'y joindre les nôtres, qui appellent sur Votre Grâce les secours et les bénedictions du ciel.

E. H. Hicks, Ptre. Chanoine,
P. Poulin, Ptre.

M. l'Abbé fit ensuite à Sa Grâce l'offrande de l'orgue.

Monseigneur,

Les deux anniversaires que nous célébrons en ce jour, dans l'allégresse de notre fête nationale, ont une voix et une expression que le cœur saisit et comprend parfaitement. Mais, Monseigneur, vos frères, vos amis et vos admirateurs du Canada, ont voulu qu'en ce jour, ces sentiments fussent traduits par la voix puissante de l'orgue qui rend si bien le mouvement de l'âme et le langage du cœur. Ils ont voulu, de plus, qu'il fût comme un monument qui, en rappelant la célébration de deux époques mémorables de votre vie, redirait toujours l'affection, le dévouement que Votre Grâce a su inspirer à vos frères du Canada. Veuillez bien, Monseigneur, accepter et bénir cet orgue que je vous présente en leur nom, afin qu'il puisse nous aider à chanter en ce jour et dans la suite, les louanges du Dieu qui, par les sacrifices, vous fit grand devant lui et devant les hommes, et le remercier de vous avoir donné la force du grand St. Jean Baptiste pour dire aux grands qu'il n'est pas permis d'aller contre l'honneur, la justice et la vérité.

P. Poulin, Ptre.

Mgr. l'Archevêque se leva de nouveau et répondit comme suit aux deux délégués du saint Evêque de Montréal.

M. le Chanoine et M. l'Abbé,

Il me serait bien difficile d'exprimer convenablement combien je suis touché de la délicate attention du vénérable prélat au nom de qui vous voulez bien me parler.

Vous me dites, messieurs, que Mgr. de Montréal est devenu mon ami après avoir été mon père. Son amitié m'honore, sans doute ; mais mon respect et ma vénération pour sa personne sacrée disent bien haut que je n'ai pas cessé d'être son fils, et il m'a fait trop de bien pour que la reconnaissance ne grave pas en caractères ineffaçables dans mon cœur ce sentiment de piété et d'affection filial.

Ce dernier acte dont vous êtes vous mêmes l'expression vivante ajoute encore à ma vive gratitude. Ce saint vieillard a daigné se faire représenter ici et c'est vous, messieurs, qu'il a choisis, vous mes amis intimes et dévoués. Je ne m'étonne pas de vous voir apprécier à leur juste valeur les dispositions de mon cœur en parlant des époques de ma vie dont ce jour est l'anniversaire. L'amitié étroite qui nous a unis depuis notre adolescence, m'a permis de verser dans vos cœurs le trop plein du mien et vous savez ce qui se passa dans mon cœur le 24 Juin 1845, lorsque au milieu des apprets et de la joie de la fête nationale, je tournais le dos à la terre natale pour venir vers ma patrie d'adoption. Vous savez ce qu'il en a couté à mon cœur de renoncer aux joies de la famille, aux charmes de l'amitié et à tout ce que j'aimais pour venir vers une terre lointaine et étrangère, bien chère aujourd'hui à ce même cœur, mais alors terre inconnue.

Merci à vous, messieurs, et à celui qui vous a délégués du bonheur que me procure votre présence à St. Boniface, le 24 Juin 1875. Votre amitié unit ces deux époques, vous avez salué le départ de l'ami missionnaire dont vous ne vous sépariez qu'à regret et après trente années, vous êtes encore auprès de lui pour lui dire et lui entendre répéter que l'amitié approuvée de Dieu ne s'affaiblit ni par le temps ni par la distance.

Monsieur l'Abbé,—

Vous me présentez au nom de mes compatriotes et amis de la Province de Québec ce magnifique orgue qui vient d'être placé dans ma Cathédrale. J'aurais bien des raisons de m'étonner de la valeur de ce cadeau, si ceux qui l'ont fait ne m'avaient pas comme accoutumé à recevoir d'eux plus qu'on ne peut naturellement attendre.

Dans maintes circonstances, quand des épreuves cruelles s'appesantissaient sur la population de ce pays, un appel fait à nos frères de Québec, a toujours trouvé un écho sympathique. Après avoir entendu notre voix demandant ce qui nous était nécessaire, voilà que l'amitié prend aujourd'hui l'initiative et vient même au-devant de ce qui peut nous être agréable.

Je n'aurais jamais eu la pensée de demander une chose dont on peut se passer, quelque agréable qu'elle puisse être ; cette pensée, M. l'abbé, non seulement vous l'avez conçue, mais vous l'avez pleinement réalisée grâce à votre zèle et à celui de notre ami commun, M. Malo.

Ce sera un vrai bonheur pour nous tous, d'entendre désormais les graves et solennelles harmonies de l'orgue au milieu de nos fêtes religieuses ; mais je puis dire que ce sera une jouissance bien particulière pour monsieur le Curé de St. Boniface, qui a toujours montré tant de zèle et d'ardeur à rehausser par le chant et la musique nos solennités religieuses et qui soupirait depuis si longtemps après le moment où la Cathédrale serait dotée de ce noble instrument. Le dévouement de nos amis du Canada nous procure aujourd'hui ce bonheur et remplit nos désirs.

Je vous confie, M. l'Abbé, l'expression de ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont concouru à nous procurer cet orgue magnifique, qui va ajouter tant d'éclat au culte divin, et être en même temps le signe de l'harmonie de nos cœurs et comme le prélude des harmonies du ciel. Je vous remercie en mon nom, je vous remercie au nom de tous les prêtres et des fidèles de cet Archidiocèse. Je vous remercie au nom de la province de Manitoba, puisque ce don généreux lui donne un nouveau trait de ressemblance avec les provinces sœurs et lui procure une gloire réelle.

Plus que cela, c'est au nom de la Religion, que je vous remercie, M. l'Abbé, et que je remercie tous ceux qui ont contribué à ce don magnifique, car votre acte généreux affirme une fois de plus que cette Religion sainte marche toujours à la tête de tout ce qui est beau et grand. Bien loin d'être, comme le disent nos ennemis, un obstacle au véritable progrès, c'est elle au contraire qui l'inspire. Les beaux arts, si supérieurs à l'industrie qui n'en est que la servante, sont eux-mêmes les serviteurs de la religion; elle conduit et les fait revivre partout où elle pénètre. Oui, je vais bénir cet orgue avec bonheur, afin que ses suaves harmonies élèvent plus fortement nos cœurs vers Dieu pour les disposer à répandre de plus abondantes bénédictions non seulement sur le peuple de Manitoba, mais aussi sur notre pays natal dont le peuple nous devient encore plus cher aujourd'hui par ce nouvel et éclatant témoignage d'amitié à notre égard.

Sa Grâce procéda alors à la bénédiction de l'orgue, lequel incontinent éclata comme un tonnère en répondant *amen* à la bénédiction.

La messe qui commença ensuite fut chantée par le Rev. Père Lacombe de Ste. Marie de Winnipeg, assisté du Rev. Monsieur Giroux, comme diacre, et du Rev. Père McArthy, du Lac Manitoba, comme sous diacre.

Mgr. l'Archevêque qui assistait paré au trône, avait à ses côtés le Chanoine Hicks et M. l'Abbé Poulin, le Rev. Père Maisonneuve de l'Archevêché, faisait les fonctions de Prêtre assistant.

On remarquait dans le Chœur, outre la plus part des prêtres du Diocèse, le Très Rev. Père Antoine, Provincial des Oblats de Montréal, le Rev. M. Trudel, ancien curé, de St. Isidore, P. Q., et le Rev. Père Lebret, de St. Paul.

Le Rev. M. Hughes, du Collège de St. Boniface, touchait l'orgue, et le Rev. M. Dugast dirigeait le chœur des chantres.

L'Hon. M. Dubuc conduisit Madame G. Roy à l'offrande du pain béni, et MM. Elie Brisebois et Elie Tasse accompagnèrent pour la quête, l'un Mlle Eugénie Payment et l'autre Mlle Marie Monchamp.

Après l'Evangile, le Très Rev. Père Antoine monta en chaire et tint pendant près d'une heure tout l'auditoire sous le charme de sa parole. Nous nous faisons un devoir de publier ici ce magnifique discours, tel que nous avons pu le saisir.

Omnis Israël et Judas diligebat David ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.

Tout Israël et Judas aimaient David, car c'était lui qui engageait le combat et qui marchait à la tête de l'armée. Reg. I, 18-16.

Monseigneur,

Mes Frères,

Nous avons dans les paroles que vous venez d'entendre le secret de l'amour ardent d'Israël et de Judas pour David ; c'est son courage, *ipse enim* etc., il était toujours à la tête de son peuple.

Le courage, voilà ce que l'on ne cesse d'exalter, mais le courage chrétien, le courage basé sur l'amour de Dieu et des œuvres de Dieu, nous ne pouvons en être surpris. Ne savons nous pas que c'est la vertu du disciple de J. C. et le divin maître ne le réclame-t-il pas pour prix de la récompense éternelle ? *qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno.*

Je viens, mes frères, répondre à l'invitation qu'a bien voulu me faire Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, de vous adresser la parole dans cette circonstance solennelle, je sens que je serai au-dessous de la tâche, mais je puis le dire avec hardiesse, personne n'apporte ici une part plus grande que moi de vénération, d'estime et d'amour pour le Missionnaire, l'Archevêque et le grand Citoyen que tous aiment à cause de son courage et de ses vertus apostoliques. *Omnis Israel et Judas diligebat David, ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.*

Il a 25 ans, mes frères, tout jeune religieux, n'ayant que quelques mois de profession, j'étais auprès de l'illustre fondateur et premier supérieur-général de la Congrégation à laquelle Sa Grâce Mgr l'Archevêque appartenait depuis quelques années déjà ; une lettre venue de la Rivière Rouge était remise à notre vénéré Père, il la lut ; une émotion visible trahissait un secret important que son cœur de père ne put dissimuler même au plus humble de ses fils. "Le Père Taché, dit-il, choisi à l'âge "de 27 ans, pour être mis comme "évêque à la tête des immenses "missions de la Rivière Rouge ; "il est bien jeune, mais nous devons "voir dans ce choix la volonté de "Dieu. Quelle belle carrière il pourra fournir au service de l'Eglise et "aux œuvres de la Congrégation."

Je n'ai jamais perdu le souvenir de cette circonstance de ma vie. Et aujourd'hui, mes frères, que 25 années d'épiscopat ont plus qu'assuré déjà la belle carrière devinée par l'illustre Mgr. de Mazenod pour son fils bien-aimé en J-C. je me dis : vingt cinq années d'Episcopat, c'est un quart de siècle employé à servir le Seigneur, à propager sa gloire, à acquérir un trésor immense de mérites, et en ce jour, Monseigneur, la Rivière Rouge et le Canada, et vos frères en religion vous saluent dans la gloire et la richesse de votre abondante moisson.

Mais cette belle moisson, mes frères, j'ai besoin de vous le dire, il faut que vous me le permettiez, Mgr., c'est la récompense du courage, et je dirai aussi succintement que possible tout ce qu'il faut de courage à un missionnaire, à un évêque en pays de mission et au citoyen se dévouant aux intérêts de son pays.

I. Il y a aujourd'hui trente ans, c'était le 24 juin 1875, un prêtre oblat accompagné d'un jeune novice n'ayant pas encore 22 ans, s'agenouillait au pied de l'autel d'une humble chapelle ; ils étaient en habit de voyage, un bréviaire sous le bras ; leurs frères en religion les environnant priaient pour eux. Le Supérieur de la Communauté qui devait plus tard fonder et illustrer le siège d'Ottawa donnait le signal du départ en disant: *Ite fratres ad oves quæ perierunt domus Israël*.......

Après avoir baisé la terre et reçu les adieux de leurs frères, les nouveaux missionnaires quittaient la maison religieuse et commençaient un voyage qui devait durer soixante jours. Deux mois après Monseigneur Provencer, fondateur des missions des Oblats dans le Nord-Ouest, accueillait ses nouveaux collobarateur Le 12 Octobre, Monseigneur, vous deveniez prêtre et missionnaire. Nous ne sommes qu'au point de départ, et déjà que de courage à déployer.

1. Courage pour correspondre à la grâce de sa vocation. Devenir apôtre c'est toujours le propre des élus du Seigneur ; mais quand, pour le devenir, il faut renoncer aux avantages qu'offre une famille qui compte parmi ses ancêtres des hommes de distinction, plus tard un ministre du Conseil Législatif du Bas Canada, un chevalier de l'Ordre de St. Georges et premier ministre du Canada, alors c'est l'héroïsme de l'obnégation de la part d'un jeune homme très avantageusement doué lui-même, de quitter le monde pour devenir membre d'une congrégation qui a pour devise et pour fin d'évangéliser les pauvres—*pauperes evangelizantur.*

2. Courage pour briser des liens légitimes et des plus chers. Voulant excuser les larmes d'Augustin, sur le tombeau de sa mère, un orateur disait si vous saviez quelle fut Monique, sa mère, et quel fils était son Augustin. Et vous aussi, mes frères nous vous disons : si, comme nous, vous aviez connu quelle femme était la mère que quittait le jeune missionnaire, connaissant par expérience la sensibilité du cœur du fils vous comprendriez et vous comprenez l'héroïsme du sacrifice à l'heure de la séparation.

3. Courage pour quitter son pays, Beau fleuve St. Laurent, redis nous l'émotion du jeune missionnaire, alors qu'à genouillé sur tes rives, il croyait boire pour la dernière fois de ton eau, y mêlait ses larmes, et te confiait ses pensées, ses sentiments les plus affectueux ; redisons plutôt ses propres paroles. Nous savons gré au jeune missionnaire de nous les avoir conserver : "Il me semblait que quelques gouttes de cette "eau lympide, après avoir traversé "la chaine des grands lacs, iraient "battre la plage près de laquelle "une mère bien aimée priait pour "son fils, afin qu'il fut un bon Oblat, "un saint missionnaire"

l'Heure du travail à sonné. On fit appel au dévouement du jeune missionnaire : bienvite le voilà parti et je le trouve à l'Ile à la-Crosse, à une distance de plus de trois cents lieues de St. Boniface. A-t il fallu du courage, mes frères ? Partir, pour le missionnaire, c'est oblier son cœur, son bien être, c'est oublier ses aises, pour n'écouter que la voix de la Religion. *Ite ad oves*, etc.

Partir jeune et sans expérience, n'est-ce pas aller accepter les incertitudes et les craintes qu'inspire la solitude à des centaines de lieues ? n'est-ce pas aller lutter contre des dangés réels, au milieu des sauvages parmi les quels il consent à ensevelir son existance, soit à l'Ile à la Crosse, soit à Athabaska, soit à d'autres postes plus éloignés, plus pénibles, plus dangereux encore.

Si je faisais appel à vos souvenirs, anciens habitants de la colonie, vous les reporteriez à trente ans en arrière, et mieux que personne, vous nous diriez le courage, l'abnégation du jeune missionnaire, que vous avez admiré vous mêmes, vous nous diriez peut-être que par un sentiment de pitié, plus d'une fois vous avez essayé d'intimider son zèle, en étalant à ses regards les dangers auxquels il va s'exposer.

Pourquoi tenter de prêcher l'Evangile à des peuplades qui n'avaient alors que la menace à la bouche, et toujours les armes aux mains ?

Oui, mes frères, à n'écouter que la prudence humaine, le missionnaire se serait rendu à des raisons plausibles ; mais il veut tenter l'essai que lui dicte sa soif ardente des âmes ; il lui faut du courage, il ira le puiser à la source, dans le cœur de celui qui a dit : *Sitio*, j'ai soif, j'ai soif des âmes....et qui a dit : Ceux qui viendraient continuer son œuvre *confidite, ego vici mundum.* Fort de ces paroles, le missionnaire ajoute : *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* et le voilà à l'œuvre.

A l'époque dont nous parlons, être missionnaire, c'était créer des missions, tout faire de ses mains, tout arroser de ses sueurs, tout arracher à la rigueur du climat pour se procurer la plus pauvre habitation, la plus mauvaise nourriture. Mais le succès dépasse toutes les espérances, le missionnaire a paru au milieu de ces tribus redoutables et redoutées ; sa voix s'est fait entendre, elle est comprise, aimée et goutée ; de ce moment il n'y a plus ni soulèvements, ni conspirations, ni menaces.

Il est un fait d'expérience, c'est que l'on s'attache aux lieux et aux personnes dont la culture et la société ont couté plus de sacrifices, plus de souffrances. Quelle ne doit pas être l'affection du missionnaire pour son œuvre arrosée de ses sueurs, fécondée de ses larmes ! Mais aussi quelle souffrance pour son cœur, si, après tant de labeurs et sur le point de récolter la moisson, il se voit condamné à tout perdre. Ce fut la situation de plus d'un missionnaire.

Je ne mentionnerai qu'un fait. A la suite de la révolution de 1848 en France, les recettes de la Propagation de la Foi avaient été considérablement diminuées. On avait déjà signifié aux apôtres du Nord Ouest la possibilité d'avoir à quitter leurs missions. Ecoutons la réponse de deux missionnaires, tous deux premiers pasteurs des missions que leur esprit de sacrifice devait conserver.

"La nouvelle que contient votre "lettre nous consterne, mais ne "nous décourage pas. Nous ne "pouvons supporter la pensée d'a"bandonner nos chers néophites ; "il nous sera toujours possible de "vous procurer des pains d'autel et "un peu de vin pour le saint sacri"fice ; à part cette chose nous ne "vous demandons que la permis"sion de continuer nos missions. "Les poissons du lac suffiront à no"tre nourriture, et la dépouille des "bêtes de la forêt à notre vêtement : "de grâce, ne nous rappelez pas."

Cette courageuse détermination obtint au Rev. P. Taché et au Rev. P. Faraud, la permission de continuer leurs missions.

La providence a préparé les voies ; l'éducation du missionnaire est faite, son courage a triomphé de tout, il a visité les postes les plus éloignés, il connait les souffrances et les difficultés du voyage ; il peut maintenant diriger les autres, se mettre à leur tête. Et nous arrivons à la seconde phase de la vie du missionnaire devenant évêque.

II. Le premier pasteur de ce diocèse, Mgr. Provencher, d'illustre mémoire, sentait ses forces décliner ; il demanda un coadjuteur avec future succession ; des bulles furent expédiées, nommant le Rev. P. Taché, évêque d'Arath, avec future succession, c'est, mes frères, l'évènement dont la brillante sollennité de ce jour rappelle le mémorable souvenir. Mgr. Provencher commanda les bulles en main, et le supérieur régulier obligea à l'obéissance. Le nouvel Elu traverse les mers, et le 23 Novembre, 1851, le fondateur de la congrégation des oblats, Mgr. Mazenod, assisté d'un

...tre Oblat, alors évêque de Vivier, aujourd'hui Cardinal Archevêque de Paris, donnait la consécration épiscopale à l'apôtre des missions du Nord Ouest.

L'Evêque d'Aarath se transporta auprès du Vicaire de Jésus-Christ, et riche de sa bénédiction, s'arrachant à l'affection de ses frères en Religion, il retraversa bientôt la mer, ne s'arrêtant qu'en passant dans son pays natal, se dirigeant en toute hâte vers ses chères missions dont le souvenir seul l'occupait.

L'Evêque diocésain reçut avec bonheur son coadjuteur, les doux et religieux épanchements que l'on devine ne furent que de quelque durée. Le nouvel Evêque voulut reprendre aussitôt ses courses Apostoliques.

Un Evêque, mes frères, ce nom réveille en nous des idées de grandeur; nous nous figurons un Prince de l'Eglise, environné du prestige et du respect dus à sa dignité ayant, sinon le confortable, au moins l'abondance des choses nécessaires à la vie.....Qu'on ne s'y trompe pas, ici, entre l'Evêque missionnaire et le simple prêtre, il n'y a qu'une différence, c'est qu'aux mêmes travaux, aux mêmes souffrances, vient s'ajouter une plus grande responsabilité.

Que n'avons nous le temps d'esquisser son existence; son mode de voyage est des plus simples, souvent nous le voyons lui même précédant le plus modeste des équipages, suivez le à travers ces chemins difficiles, voyez le se plonger dans la boue jusqu'à la ceinture; c'est pour aider à en sortir chevaux et voitures, et celà, non pas une fois mais souvent, très souvent dans le cour du voyage.

D'autrefois il voyage pendant les froids excessifs d'un hiver rigoureux. A la fin de la journée son lieu de repos est vite trouvé, une petite touffe de bois sera le lieu de campement; la neige est écartée, le feu est allumé et dans un instant le repas est préparé, mais quel repas! .... Pour le prendre avec son extrême frugalité, une buche de bois sera le siège du Prélat. Quelques instants après une couverture étendue sur la terre glacée sera le lit où il demandera à un sommeil réparateur les forces dont il a besoin pour continuer sa pénible course du lendemain.

Mes frères, ces détails peuvent ne faire que peu d'impression sur nous, mais, avec les idées que nous avons de la civilisation, du confortable, imaginons-nous un jeune homme élevé délicatement, voyageant dans l'immensité de la forêt, accablé de fatigue, dévoré par la faim, les membres engourdis par le froid, disons nous que c'est un évêque qui, au sortir de ces forêts, sera environné de gloire et d'honneur. Nous aussi, nous l'admirerons; nous ne nous étonnerons plus que tout Israël et Juda l'aiment. *Omnis Israël et Judas diligebat David.* Et nous dirons dans notre enthousiasme: *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem evangelizantium bona.* A ces privations, ces fatigues viendront quelquefois s'ajouter les souffrances du cœur ... quand après avoir parcouru des centaines de lieues, supporté toutes sortes de privations, l'ennemi viendra détruire le fruit de ces labeurs; ... quand l'infâme commerce des boissons démoralisera son peuple et éloignera de l'homme de la prière, ou bien quand la moisson devenue abondante manquera d'ouvriers, que la récolte menacera de se perdre....ou bien enfin, quand Dieu le permettant, toujours pour le plus grand bien, un fléau de quelques heures anéantira complètement le fruit de plusieurs années de sacrifices. Mes Frères, le souvenir du 14 Déc. 1860 ne s'effacera jamais de votre mémoire; Le cri "au feu" s'est fait entendre. Toute la population est bien vite sur le théâtre de l'incendie Tous sont à l'œuvre, mais efforts inutiles; la cathédrale qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil des catholiques de St. Boniface ne fut plus bientot qu'un monceau de ruines, le Palais épiscopal, une riche bibliothèque, un mobilier convenable...les flammes avaient tout consumé. Ce jour là, Monseigneur, éloigné de trois cents lieues de votre Cathédrale, seul avec un compagnon de voyage, vous vous plaigniez de la rareté du bois, qui ne vous permettait pas d'allumer un bon feu, vous aviez froid, vous aviez faim, vous étiez fatigué, vous regrettiez votre palais; vous trouviez désagréable le sifflement du vent qui agitait la cime des arbres de la forêt; Ah! vous nous permettrez de le dire, vous l'avez dit avant nous, vous auriez du plutôt bénir la Divine Providence, de vous épargner les déchirements de cœur que vous aurait causé la vue des désastres qui venaient fondre sur vous Mes frères, je le sens, je renouvellle vos douleurs, je rouvre la plaie encore saignante du cœur de votre Archevêque; mais il a besoin de votre amour, et il me semble que je la ravive en ce moment, je continue donc. Il arrive d'un long et pénible voyage, cinquante-cinq jours de marche en hiver, quarante quatre nuits passées à la belle étoile....il arrive.... de sa belle église il ne reste plus que des pans de murs calcinés.....de sa maison il ne reste rien.....du mobilier pas une chaise......de la garderobe de l'Evêque, de ses prêtres, de ses domestiques, pas une épingle.... de la bibliothèque pas un volume... des archives pas une feuille de papier......

Ah! suivez-le mes frères, l'évêque si cruellement éprouvé!... le voilà à genoux au milieu des ruines, il les arrose de ses larmes; mais qu'il est grand!... qu'il est magnanime dans sa douleur! nouveau Job, il s'écrie: *Dominus dedit, Dominus abstulit....* il ajoute, *Bonum mihi quia humiliasti me.* Merci mon Dieu: et craignant que le péché ne fut la cause de son malheur, il crie vers le Seigneur: *Parce Domine, Parce populo tuo...*

Grande fut l'épreuve, mais grand aussi fut le courage qui l'accepta, et la résignation qui le supporta... Je passe une série d'événements qui ont signalé la période que nous parcourons; il en est un qui les résume tous et qui, en donne la plus juste appréciation; c'est la haute estime du Souverain Pontife pour l'Evêque; il en a donné au monde entier une preuve éclatante, en le créant Archevêque de la Province Ecclésiastique de St. Boniface.

III. Vous attendez maintenant de moi, mes frères, que je vous dise un mot de l'Archevêque aimant son pays d'adoption, et s'efforçant de lui être fidèle. Les événements sont encore trop près de nous, mais quand le calme sera devenu parfait dans les esprits, les intelligences comprendront mieux que, dans cette période, peut-être, la plus agitée de sa vie, l'Evêque a pris surtout pour règle de conduite les graves enseignements qui lui étaient donnés au jour de sa consécration épiscopale. Alors on lui disait; *Veritatem diligat neque eam deserat aut laudibus aut timore superatus.* On ajoutait encore... *Non ponat tenebras lucem neque lucem tenebras.*

L'Evêque donc, comme St. Ambroise, comme St. Athanase, prend pour devise dans les rapports avec l'Etat, qu'il ne lui est pas permis de conniver aux fautes des meilleurs gouvernants; et que toute faiblesse dans la cause de la vérité est à la fois un crime contre Dieu et contre la patrie elle même.

Il sait par expérience, que tout ce qui affaiblit la Religion, par un contre-coup funeste, ne tarde pas à affaiblir la société et l'ordre qui y règne. Il se souvient de cette parole d'un des plus illustres évêques de nos jours, celui qu'on appelle le nouveau St. Hilaire des Gaules, "que loin de "nous savoir gré de nos condescendances en matière de religion, et de "tout ce qui touche aux principes de "la morale, les hommes éclairés "devraient nous faire le plus amers "reproches de toute complaisance "qui précipite la ruine des états et "la chûte des trônes."

Eh bien! mes frères, l'histoire, de votre pays aura plus tard une page qui dira une fois de plus au monde ce que c'est qu'un évêque aimant Dieu, l'Eglise et son pays; l'histoire dira la sagesse du Prelat, qui, sans méconnaître, le prix d'une sécurité acquise aux particuliers, s'effraie, s'alarme de l'impuissance d'une demie mesure pour le salut de la nation, mais ce que déjà vous savez tous, c'est son courage, dans le cours le ce martyre de cinq longues années, infligé à son cœur de père et de pasteur; puissiez vous comprendre aussi bien la prière qu'il emprunte au Roi Prophète pour vous l'adresser: *Fili mi, Absalon, quis mihi tribuat ut ego pro te moriar.* Mes frères, celui dont vous célébrez aujourd'hui la vingt cinquième année d'Episcopat, a donc été le parfait missionnaire, l'évêque modèle, le citoyen dévoué, puisque le caractère distinctif de sa vie a été la force d'âme. *Ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.* Je la trouve belle, mes frères la coïncidence de ce mémorable anniversaire avec la fête qui se célèbre aujourd'hui dans tout le Canada, avec les démonstrations éclatantes que vous connaissez.

La fête de St. Jean Baptiste réveille dans tous les cœurs le religieux patriotisme, qui fait le bon canadien, le vrai citoyen. Vous, messieurs, qui avez fondé et qui composez la belle société de St Jean Baptiste de St. Boniface, vous avez voulu par là, vous mettre à l'unisson avec vos frères du Canada; je vous en félicite, mais nous vous en avons dit assez, ce me semble, pour vous faire comprendre que vous trouvez au millieu de vous le type vivant du vrai patriotisme. Aimez votre pays messieurs, comme l'aime votre Archevêque, écoutez les enseignements du premier pasteur, et vous joindrez à cet amour celui de la Religion. Religion et Patrie, ce sera le cri de votre cœur; oui, respect et amour à l'une et à l'autre, et Manitoba sera vraiment le Canada, avec ses fervents chrétiens et ses bons citoyens.

Que me reste t-il à ajouter? *omnis autem Israel et Judas diligebat David.*

Vos illustres suffragants, Monseigneur, vos frères en religion vous aiment et vous révèrent; et s'ils marchent à pas de géants dans la voie des sacrifices, c'est que vous les y avez devancés.

Votre peuple, vos chers diocésains et toutes les tribus sauvages bénissent aujourd'hui votre nom en recueillant le fruit de vos labeurs.

Le Canada, votre pays, fier de vos luttes et de vos triomphes s'unit de cœur à la fête de ce jour, et les sons harmonieux de ce splendide instrument, don généreux des admirateurs de votre courage, ne sont encore qu'une faible image de l'union des cœurs et de l'harmonie des sentiments pour apprécier une carrière si pleine d'héroïsme dans l'œuvre de Dieu et de l'Eglise.

Mais il est un cœur qui s'unit à nous en ce jour de fête par le sentiment de la foi vive qui l'anime, par l'ardente et sainte affection qu'il vous porte, Monseigneur, vous le savez déjà, et des paroles bien senties nous le disaient, il n'y a qu'un instant, c'est le cœur de l'illustre et saint évêque de Montréal, il est ici, le vénéré pontife, représenté par un des prêtres de sa confiance, par l'homme de son choix, et ce choix, pouvait il hésiter à le faire dans la personne de celui qui fut toujours votre ami?

Le Clergé de Montréal, si attaché à Votre Grâce, est heureux d'avoir auprès d'Elle, deux de ses membres, ces deux autres dignes prêtres dont la joie la plus pure, vous le savez, Monseigneur, est de trouver l'occasion de vous témoigner un dévouement sans bornes.

Enfin, puisque je représente le chef de la famille dont vous êtes, Monseigneur, le fils très dévoué, laissez moi vous dire qu'il se réjouit de votre bonheur, qu'il applaudit à ce triomphe récompense de vos vertus; et vos frères disséminés sur toute la surface de la terre, se souviendront toujours avec un saint et légitime orgueil qu'ils ont pour frère en religion l'illustre et courageux archevêque de St. Boniface.

Mes Frères, je n'ai plus qu'un mot à ajouter, c'est celui qui termine le second livre des Rois: *Et ædificavit ibi David altare Domino, et obtulit holocausta et pacifica et propitiatus est Dominus terræ et cohibita est plaga ab Israel.* L'autel, vous l'avez reconstruit, Monseigneur; cette magnifique église, sortie comme par enchantement des ruines et des décombres de l'incendie, est encore le fruit de votre zèle et de vos labeurs.

Laissons maintenant continuer l'adorable sacrifice, et pendant que l'hostie sainte sera offerte, nous serons tous avec vous, Monseigneur pour offrir au Dieu tout bon, vingt-cinq années de travaux, de fatigues, de larmes et d'épreuves, puisse ce double sacrifice être en ce jour la victime de l'holocauste et de la paix!

Oui, mon Dieu, bonheur au Prélat, paix à son peuple et *ad multos annos*, ajoutées aux vingt cinq années qui nous faut célébrer des noces d'argent. Et, Seigneur, ne lisez vous pas dans tous les cœurs ce souhait et cette prière. Mon Dieu! encore vingt-cinq ans et des noces d'or mettront le comble au bonheur. Ce bonheur, je vous le souhaite, mes frères, avec celui d'une éternité heureuse, mais aussi avec la bénédiction de Monseigneur.

Après la Messe Mgr. l'Archevêque fut reconduit de nouveau au palais en procession.

Tout le monde ayant pris place autour de la galerie de l'Archevêché, l'Hon. M. J. Dubuc, président de la St. Jean Baptiste, fit à Sa Grâce lecture de l'adresse suivante.

Monseigneur,

La solennelle et touchante démonstration de ce jour parle bien hautement au cœur de la population française et catholique de cette province. Elle nous dit que cette belle fête de vos noces d'argent est un jour de réjouissance, et nous nous réjouissons.

Elle nous dit que le Ciel nous a beaucoup aimés en nous accordant le bonheur de jouir pendant vingt-cinq ans du dévoument et de la sollicitude paternelle d'un si zèlé et vénéré pasteur, et nous remercions le Ciel d'un aussi inappréciable bienfait.

Elle nous dit encore que l'Eglise, par ses chants d'allegresse, sait honorer, même pendant leur vie, les apôtres et les serviteurs que Dieu lui a envoyés, et nous, enfants de l'Eglise, nous nous joignons à notre mère pour entourer d'hommages celui qui est aujourd'hui l'objet de ses manifestations joyeuses.

Et nous désirons offrir à votre Grâce l'expression des sentiments qui nous animent.

Qu'il me soit donc permis, Monseigneur, au nom de la population d'origine française et de la Société St. Jean Baptiste de Manitoba, à l'occasion de cette brillante solennité qui couronne vos vingt-cinq années d'épiscopat, de vous renouveler l'assurance de notre sincère attachement, de notre profonde gratitude et de notre affection filiale.

Ce jour nous est cher à plus d'un titre.

Nous fêtons celui qui représente au milieu de nous le Vicaire de Jésus Christ, le Saint Vieillard du Vatican, et nous chomons en même temps le glorieux patron de notre nationalité Cette démonstration fait vibrer en nous, à la fois, la fibre religieuse et la fibre patriotique, double motif de nous réjouir.

Mais ce mouvement de réjouissance, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre élévation aux sublimes fonctions épiscopales, n'est pas restreint aux limites de Manitoba.

Il s'est aussi manifesté d'une manière bien marquante dans cette terre bénie qui vous donna le jour, la généreuse et sympathique Province de Québec.

Oui, Monseigneur, nos frères aînés de Québec veulent partager avec nous le privilège de célébrer vos noces d'argent. Et si la petite population de Manitoba est heureuse de fêter en vous un père bien aimé, la Province de Québec vous réclame avec fierté comme un de ses enfants les plus distingués.

C'est un bonheur pour nous, Monseigneur, de voir cette Province éloignée si dignement représentée ici, aujourd'hui, par plusieurs membres éminents de son illustre clergé. Et pour marquer par un souvenir sensible et durable la part qu'ils prennent à cette fête, nos compatriotes de la Province Sœur vous ont offert ce splendide et superbe instrument qui orne si magnifiquement votre Cathédrale, et dont les graves et harmonieux accords vont rehausser d'une manière si admirable l'éclat de nos cérémonies religieuses. Il sera l'emblème de l'harmonie qui ne cessera d'exister entre Votre Grâce, vos enfants d'ici, et nos frères de là bas.

Cette union nous est nécessaire. C'est grâce à elle, c'est grâce à votre bienfaisant intermédiaire qu'ont été créées, entre les deux populations, ces profondes sympathies qui nous ont été d'un si puissant secours dans les temps difficiles que nous venons de traverser.

Nous saluons également avec bonheur la présence des personnages distingués, qui représentent à cette fête d'autres clergés, d'autres populations, d'autres pays.

Il y a cinquante sept ans, le Seigneur inspirait à un enfant du Bas-Canada, l'idée généreuse de traverser sept cents lieues de pays désert, et de venir planter un cep de sa vigne sur les rives sauvages de la Rivière Rouge. Quelques années plus tard, ce cep de vigne prenait des développements, étendait au loin ses

ramifications, et Monseigneur Provencher, votre illustre prédécesseur, était élevé à l'épiscopat

Il y a 30 ans, un autre enfant de cette terre canadienne française, si féconde en missionnaires, recevait également d'en haut l'inspiration généreuse de voler à la conquête des âmes. Et le 24 juin, 1845, il disait adieu à son pays natal, quittait tout ce qui lui était cher, s'arrachait aux embrassements d'une mère chérie, et partait, plein d'un zèle apostolique, pour les vastes solitudes du Nord-Ouest

Cinq ans plus tard, le 24 juin, 1850, l'immortel Pie IX, voulant donner un co-adjuteur au digne Evêque de ces missions sauvages, nommait à à cette haute fonction un des ouvriers qui avait le plus efficacement contribué à étendre au loin les rameaux de cette vigne plantée par Monseigneur Provencher.

Vingt cinq ans se sont écoulés depuis. Pendant ces vingt cinq années, la sollicitude de ce dévoué pasteur ne s'est pas ralentie un instant ; elle s'est étendue, toujours empressée, à chacune et à la plus petite des brebis de son bien-aimé troupeau.

Cet heureux troupeau, c'est nous, Monseigneur.

Combien de fois n'avons nous pas ressenti, dans les circonstances critiques, tant dans l'ordre spirituel que dans les choses temporelles, le bienfait de cette sollicitude et de cette protection salutaires.

Lorsque quelque calamité s'appesantissait sur nous, soit sous forme d'incendie ou d'inondation, soit par la destruction de nos moissons, et que la famine nous menacait de ses horreurs, nous trouvions partout la main bienfaitrice de ce dévoué et infatigable pasteur, encourageant les uns, secourant les autres, donnant des consolations à tous, allant exposer notre détresse à nos frères du Bas Canada, et demander leur assistance qui ne lui fut jamais refusée.

Sous le rapport de l'éducation, que ne lui devons nous pas ? Quels sacrifices personnels n'a-t-il pas fait au milieu de nous, quels efforts et quel zèle n'a-t-il pas déployés en allant dans d'autres pays solliciter et obtenir d'immenses secours pour répandre autant d'instructions que possible parmi ses enfants de la Rivière-Rouge !

Si aujourd'hui beaucoup de citoyens arrivés à l'âge mûr, et presque toute la génération nouvelle, ont l'avantage de posséder une éducation qui leur est d'une si grande utilité, à qui en revient le mérite ? N'est ce pas à celui qui a tant fait pour etablir des écoles, créer et entretenir des maisons d'éducation supérieure dans ce pays ?

Je dirais volontiers ce qu'il a fait pour nous dans les différentes phases des événements qui se sont déroulés durant ces quatre ou cinq dernières années, mais il préfère que nous taisions ces choses, et je me tairai.

Quant à l'incalculable somme de bien opérée dans les âmes pendant les vingt-cinq années d'apostolat de ce prélat dévoué, il ne nous appartient pas de le dire. Celui qui tient compte d'un verre d'eau donné en son nom est seul en état de l'apprécier.

Après ces vingt cinq années de travail incessant, de marche continue sur le rude sentier du missionaire, ce beau jour sera une étape importante dans votre long et laborieux pélérinage. Et il fait bon pour nous, qui avons vu vos labeurs, de contempler aussi ce jour de légitime délassement mais ce n'est qu'une étape. Dès demain, vous endosserez de nouveau la livrée de l'ouvrier du Seigneur, vous reprendrez votre houlette, et vous continuerez à consacrer chaque instant de votre existence au bien être de notre troupeau.

En terminant, permettez, moi, Monseigneur, d'exprimer un voeu, le voeu que forme aujourd'hui tous ceux qui ont l'avantage de pouvoir vous appeler leur pasteur. Nous demandons au Tout Puissant, qu'il daigne, pour notre bonheur, vous faire parvenir jusqu'à la seconde étape.

Après vos noces d'argent, puissiez-vous voir un jour la population française et catholique de cette Province venir dans la Cathédrale de St. Boniface, célébrer, d'une manière aussi cordiale et enthousiaste, et avec encore plus d'éclat s'il est possible, la glorieuse solemnité de vos noces d'or.

Monseigneur répondit à peu près en ces termes :

M. le President et Messieurs—

En entendant la lecture d'une adresse si elogieuse, je serais tenté de croire à une exagération : ce qu'il y a de certain, c'est que l'eclatant témoignage que vous rendez au peu de bien que j'ai pu faire dans ce pays, me rend plus impérieuse l'obligation de lui consacrer ce qui me reste de force et d'énergie. Si j'avais besoin d'une recompense exterieure pour m'encourager, les demonstrations de ce jour, l'eclatante expression et de votre respect et de votre devoûment, m'offriraient une ample compensation aux sacrifices et aux peines qui s'attachent necessairement aux pas du missionnaire et aux devoirs de la charge episcopale.

Ces sacrifices et ces devoirs sont non seulement adoucis, mais même rendus agréables par l'affection que l'on nourrit pour ceux au milieu de qui l'on vit On m'a souvent fait un reproche, que dit-je ? on m'a même fait un crime de trop aimer le peuple de Manitoba et du Nord-Ouest.

Si c'est là un péché, j'avoue, Messieurs que je suis bien plus coupable qu'on ne l'a jamais dit ou même imagine. Et je ne vous étonnerez pas, vous, Messieurs, en vous parlant de mon attachement si sincere et si vif pour vous tous.

Puissent nos amis de la Province de Quebec qui ont tant fait pour nous être utiles et agreables, entendre la voix de la reconnaissance qui fait battre nos cœurs en ce moment ; puissent les échos de nos immenses prairies, et de nos grands lacs retentirent jusque sur les bords du St. Laurent pour dire à la vieille province canadienne que ses enfants de Manitoba n'ont pas dégénéré, et que les splendeurs de cette fête nationale font naître dans leurs âmes les plus douces émotions que peut inspirer l'amour de la religion et de la patrie.

Je vous remercie, M. le President, et vous tous MM. qui avez preparé cette belle fête et qui en avez si bien assuré le succès.

Les Catholiques irlandais de Winipeg qui se trouvaient représentes par les officiers de la Société de St. Patrice, complimentèrent Sa Grâce à leur tour par la boucha de leur président, M. Geo. B. Bemister et offrirent un magnifique cadeau.

Nous regrettons de ne pouvoir placer ici, faute d'espace, cette belle adresse :—nous en donnerons la traduction un autre jour.

La procession se reforma et alla reconduire jusque chez lui l'Hon M. Dubuc qui remercia les membres de la St. Jean-Baptiste, et tous ceux qui avaient pris quelque part à la célébration de la fête.

Dans l'après dinée Mgr. l'Archevêque reçut les deux telegrammes suivants.

Sa Grâce en fit part incontinent aux amis qui l'entouraient, et exprima le vif plaisir que lui causaient ces excellentes marques de sympathie.

Montréal, 24 Juin, 1875.

A Monseigneur Taché, Archevêque de St. Boniface.

Bouquet de Noces d'Argent—Sympathies cordiales—douces symphonies de l'orgue—bonheur—joie—succès—paix—bonne santé—longues années—recolte abondante—prosperité.

IGNACE,
Evêque de Montreal.

Le chapitre, le clergé, le peuple de Montreal.

Boucherville, 24 Juin 1875.

A Mgr. l'Archevêque Taché.

Le Curé, le Desservant, le Vicaire et les amis vous demandent de les bénir. Veuillez accepter leurs meilleurs souhaits à l'occasion de vos noces d'argent.

THOMAS PEPIN.

Boucherville est la paroisse où Mgr. Taché a eté élevé et le vénérable M. Pepin qui en est le curé est un ami intime de Sa Grâce.

Nous remettons à un autre jour, faute d'espace, à mentionner les adresses et cadeaux qui furent présentés la veille de la fête.

Nouvelles Locales.

—Le Très Révérend Père Antoine Provincial des Oblats, et le R. P. Lebret, de St. Paul Minn., sont repartis par le Selkirk, samedi soir.

—Parmi les visiteurs venus pour assister à la fête des noces d'argent nous remarquons le Rév. M. Trudel, ancien curé de St. Isidore, P Q., et le Rev. P Lebret de St. Paul Minn.

— M l'abbé Grandin, O.M.I, neveu de Sa Grandeur Mgr. Grandin, ainsi que M. l'abbé Fafard, O.M.I., jeune canadien français, et un frère convers, sont arrivés vendredi, 18 courant, et sont partis mardi dernier pour les missions du Nord-Ouest.

—Le R. P. Husson est parti mardi dernier pour le Nord-Ouest, avec ses compagnons, MM. LeSerree et Dupire ainsi que deux frères convert. Une jeune fille de Montréal, Melle Clarey, accompagnée d'une servante fait aussi partie de la caravane. Cette jeune personne se dévoue à l'œuvre de l'éducation dans les missions du Nord et va prendre la direction d'une école au Lac LaBiche.

Nous admirons son courage et nous lui souhaitons le meilleur succès dans son noble devouement.

Naissance.

A St. Norbert, le 23 juin courant, la Dame de Joseph Turenne, Ecr., Registrateur, un fils.

PERDU !!

PARTANT du Magasin de M. Gerry et Cie., à aller au Magasin de MM. Donaldson et Frère, $115 00 ont eté perdu. Celui qui viendra les depose à ce Bureau aura $25 00 de recompense. M. ALEXIS LESPERANCE en est le propriétaire.

St. Boniface, 23 Juin, 1875. 2-f

AVIS.

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le présent donne, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformees aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Résidence et la Culture.

SAVOIR :

Dans le Tp 11, Rg 4 Est, N E ¼ sec 3.

[illegible] 11, Rg 5 E. N O ¼ sec S O ¼ sec 10, N E ¼ sec 19.

Tp 7 Rg 6 E. N O ¼ sec 14.

Tp 14 Rg 1 O, N O ¼ sec 2, N E ¼ 25, S E ¼ sec 36.

Tp 13, Rg 2 O, N E ¼ sec 17, S E ¼ sec 30, S O ¼ 33, S O ¼ sec et N E ¼ de la sec 35.

Tp 14, Rg 2 O, S O ¼ sec 2, S O ¼ sec 10, S O ¼ sec 15, N O ¼ sec 33.

Tp 13, Rg 3 O, N E ¼ sec 25, N O ¼ sec 30

Tp 12, Rg 4 O, S O ¼ sec 15.

Tp 12 Rg 6 O, N E ¼ sec 38, S E ¼ sec 30

Tp 13 Rg 6 O N E ¼ sec 1, S O ¼ sec 12.

Tp 12, Rg 7 O, N E ¼ sec 7, S E 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 7, O, S O ¼ sec 2, N O ¼ sec 9, S O 1/4 sec 14, N O 1/4 sec 23, S O 1/4 sec 23, N E 1/4 sec 33, S E 1/4 sec 33.

Tp 11, Rg 8 O, S E ¾ sec 31, S E 1/4 sec 34.

Tp 12, S O, S O 1/4 sec 17, S O 1/4 sec 24, N E 1/4 sec 25 N O 1/4 sec 25, S E 1/4 sec 25, S E 1/4 sec 36.

Tp 13, Rg 8 O, N O, 2, S E, 32, E ½, sec 34.

Tp 14, Rg 8 O, S E 1/4 sec 3, O ½ sec 4, S O 1/4 sec 12, S E 1/4 sec 20.

Tp 13, Rg 9 O, S E ½ sec 32.

Ces terres comme celles situées dans les Townships non reserves, seront offertes pendant trois mois, depuis et après le 1er juillet prochain, exclusivement pour "Droits D'Etablissement," "Homstead Right ;" et toutes celles qui n'auront pas été prises pendant ce temps, comme "Droit d'établissement," seront offertes en vente et pour la colonisation comme par le passé.

Aussi, que chacun des Réquérants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), pourra fournir une preuve satisfaisante de sa residence actuelle et de la culture des dites terres, ou d'une partie raisonnable, avant le 15 Juillet, aura permission de tenir son entrée : mais à défaut de telle preuve fournie à cette date, sera déchu de son "Droit d'Etablissement,"

SAVOIR :

Tp 11, Rg 4 E, S O 1/4 sec 22 S E 1/4 sec 27, N E 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 3.

Tp 12, Rg 6 E, S O 1/4 sec 5.

Tp 11, Rg 5 E, N O 1/4 sec 6 S O 1/4 sec 19 S E 1/4 sec 18 S O 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 27 N O 1/4 sec 35 N E et S O 1/4 sec 18 N E 1/4 section 6 N E 1/4 sec 17.

Tp 11, Rg 8 Ouest, N E 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 33 Nhf sec 32 S O 1/4 sec 35.

Tp 12, Rg 5 Ouest, S O 1/4 sec 18 Nhf sec 31 Nhf et S O 1/4 sec 32 N O 1/4 sec 30.

Tp 12, Rg 6 Ouest, S E 1/4 sec 32 N O 1/4 sec 23 Nhf sec 14 N O 1/4 sec 33 N E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 24 N O 1/4 sec 15 Nhf sec 16 S E 1/4 sec 17 N O 1/4 sec 25 S E 1/4 sec 35 S O 1/4 sec 22 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 21 N E 1/4 sec 30 N O 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 11 S O 1/4 sec 23 N O et S O 1/4 sec 18 S O 1/4 sec 27.

Tp 12, Rg 5 Ouest, O ½ de E ½ sec 33 E ½ de E ½ sec 23 S O 1/4 sec 17.

Tp 12, Rg 7 Ouest, N O 1/4 sec 21 S O 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 9 N E 1/4 sec 23 S O 1/4 sec 10 S O 1/4 sec 18 N E 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 31 S O 1/4 sec 19 N E 1/4 sec 21 N E 1/4 sec 17 N O 1/4 sec 31 S O 1/4 sec 34 Nhf sec 33 N O 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 27 S E 1/4 sec 7 N E 1/4 sec 18 N O 1/4 sec 33 S E 1/4 sec 25 S E 1/4 sec 16 Nhf sec 30 S O 1/4 sec 6 N E 1/4 sec 25 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 24 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 17 N E 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 9 S E 1/4 sec 6 S E 1/4 sec 20.

Tp 12 Rg 8 Ouest, S E et S O 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 24 S O 1/4 sec 15 S E 1/4 sec 12 S E 1/4 sec 6 N E ½ sec 4 S O 1/4 sec 30 S O 1/4 sec 26.

Tp 13, Rg 2 Ouest, Nhf et S E 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 33 N O 1/4 sec 31.

Tp 13, Rg 3 Ouest, N O 1/4 sec 36 S O 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 4 Ouest, N E 1/4 sec 27 N E 1/4 sec 57 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 15.

Tp 13, Rg 6 Ouest, N O et S O 1/4 sec 25 N E et S E 1/4 sec 6.

Tp 13, Rg 7 Ouest, S E 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 3 N E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 14 N O 1/4 sec 35 N E 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 3.

Tp 13, Rg 8 Ouest, S O 1/4 sec 34.

Tp 14, Rg 1 Ouest, N O 1/4 sec 25 N E 1/4 sec 4 S O 1/4 sec 3.

Tp 14, Rg 2 Ouest, N E 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 28 N E 1/4 sec 22 N E 1/4 sec 15 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 3 S E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 27 Ehf sec 3 S E 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 16 S E 1/4 sec 6 Nhf 7 S O 1/4 sec 5 S O 1/4 sec 4 N E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 10 N E 1/4 sec 6 N O 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 21.

Tp 14, Rg 7 Ouest, N E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 9.

Tp 14, Rg 8 Ouest, N O 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 15 N O 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 10 S O 1/4 sec 20.

—AUSSI—

Dans le Township 14, Rang 2 Ouest, le 1/4 Nord-Ouest de la section 22 enrégistrée en faveur de RICHARD KEELING, décédé, les représentants légaux duquel sont par le présent avertis de donner preuves qu'ils sont tels et qu'ils sont établis sur le dit lot avant la date ci-dessus mentionnée.

Par ordre,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 22 Mai, 1875.

AVIS

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le présent donne, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformées aux EXIGENCES requises par la Loi.

***Re :* La Résidence et la Culture**

SAVOIR :

Dans le Township 13, Rang 1, Est,

Le Nord-Est ¼, Section 20 ; Nord-Ouest ¼ Section 27 ; Sud-Est ¼, Section 10 ; Sud-Est ¼ Section 3 ; Nord-Est ¼, Section 3 ; Nord-Est ¼ Section 10 ; et Sud-Est ¼, Section 12.

Dans le Township 13, Rang 2, Est,

Le Sud Est ¼, Section 18 ; Nord-Ouest ¼ Section 20 ; et Nord-Est ¼, Section 27.

Dans le Township 14, Rang 1, Est,

Le Sud-Ouest ¼, Section 7 ; Nord-Est ¼ Section 6 ; Sud-Ouest ¼, Section 20 ; Nord Est ¼, Section 6, et Section 20.

Dans le Township 14, Rang 2, Est,

L'Ouest ½ de l'Est ¼, Section 9.

Aussi, que chacun des Réquérants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), dans les Etablissements de Rockwood, Victoria et Grassmere, qui pourra fournir une preuve satisfaisante de sa résidence actuelle et de la culture des dites Terres, ou d'une partie raisonnable, avant le PREMIER JOUR de JUIN, aura permission de tenir son entrée, mais à défaut de telle preuve fournie à cette date, sera dechu de son "Droit d'Etablissement,"

SAVOIR :

Dans le Township 13, Rang 1, Est,

Le Nord-Est ¼, Section 2 ; Sud-Est ¼, Section 36 ; Nord-Ouest ¼, Section 33.

Dans le Township 13, Rang 1, Est,

Le Nord-Ouest ¼, Section 15, et Sud-Ouest ¼, Section 31.

Dans le Township 13, Rang 2, Est,

Le Sud-Est ¼, Section 34 ; Sud-Est ¼, Section 28 ; et Sud-Est ¼, Section 22.

Dans le Township 14, Rang 1, Est,

Le Nord-Ouest ¼, Section 20 ; et Nord-Est ¼, Section 20.

Dans le Township 14, Rang 2, Est,

L'Est ½ de l'Est ½, Section 9 ; Sud-Est ¼, Section 34 ; Sud-Ouest ¼, Section 34 ; Nord-Ouest ¼, Section 34 ; Nord-Est ¼, Section 34 ; Sud-Ouest ¼, Section 22 ; Sud-Ouest ¼ Section 27 ; Sud-Est ¼, Section 22 ; Nord-Est ¼, Section 16.

AVIS.

Le temps requis pour l'établissement immédiat sur les terres plus haut mentionnées à été prolongé du 1er JUIN au 15 JUILLET prochain.

Par ordre,

DONALD CODD.
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 20 Mai, 1875.

Enclos de St. Francois-Xavier Est

Mis à l'enclos, un ETALON poil cendré, des taches blanches sous le ventre, la figure blanche, les quatre pattes blanches jusqu'au genou et portant les initiales [illegible] sur l'épaule gauche. Il peut être âgé de deux ans environ.

Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais d'annonces et les dépenses encourues par le Gardien d'Enclos. 2a

PIERRE POITRAS
Gardien d'Enclos

St. François-Xavier, 14 Juin, 1875